Seul le texte prononcé fait foi

M. le Président, Mmes et MM. les délégués,

C est un honneur de vous donner un bref aperçu de la

Programme pendant la période considérée, plus particulièrement en ce qui

concerne <u>les programmes de formation et la Médiathèque de droit international</u>, en

touchant aussi sur pandémie sur ces activités.

Les programmes de formation soit - le Programme de bourses de perfectionnement et les trois Cours régionaux - offrent aux <u>professionnels des pays</u>

<u>en développement</u>

en droit international,

régions et de systèmes juridiques divers.

Pendant la période considérée, le Cours régional de droit international pour					
, ainsi que celui p	our o	nt été conduits.	Parmi les		
cinquante-cinq (55) participants sélect	<u>ionnés,</u> provena	ınt de quarante-c	inq <u>(45)</u>		
Etats différents, quarante-un (
de leurs frais. La <u>représentation des fe</u>	mmes parmi les	participants et le	es		
conférenciers a été assurée, et nous avons continué à améliorer la diversité					
géographique parmi les conférenciers et les conférencières.					

Ces Cours régionaux se sont déroulés dans les locaux des <u>Commissions</u>

<u>régionales des Nations Unies</u> et nous tenons à remercier ces dernières, ainsi que les

<u>pays hôtes</u>, soit la Thaïlande hiopie, qui ont contribué de façon importante à

la tenue des ces programmes.

Le Cours régional

Caraïbes et le Programme de bourses de perfectionnement en droit international malheureusement pas pu avoir lieu en raison de la COVID-19. Tout en étant consciente qu remplacer les échanges approfondis et les liens durables que la formation en présentiel permet de nouer, la Division de la codification, face aux circonstances exceptionnelles résultant de la COVID-19, a conçu et mis à disposition un programme de formation en ligne destiné à renforcer provisoirement les capacités ù les programmes en présentiel puissent reprendre.

M. le Président, Mmes et MM. les délégués,

Seul un nombre limité de juristes peut bénéficier des programmes de formation évoquer. Il est dès lors important de continuer à maintenir et enrichir la Médiathèque de droit international des Nations Unies . La Médiathèque offre une formation en ligne, gratuite et de qualité, à un nombre illimité de personnes du monde entier. Depuis sa création en 2008, elle a été consultée par plus de 2,1 million du sagers

A cet égard, la Division de la codification tient à remercier vivement

Autriche, la Chine, Chypre, la Finlande, la France, Irlande,
les Philippines, la Pologne, le Qatar, la République tchèque, le Royaume-Uni et la

Slovaquie pour leurs contributions pendant la période considérée.

Enfin, je saisis cette occasion pour vous rappeler que nous acceptons jusqu à <u>lundi le 23 novembre</u> les candidatures pour le Cours régional de droit international pour l'Afrique qui est prévu être conduit <u>en français</u> en février 2021. Nous vous saurions gré de bien vouloir partager cette information avec des candidats qualifiés et d'encourager les candidatures féminines.

Je vous remercie de votre intérêt, ainsi que de votre soutien constant au Programme d'assistance.
